

1^{ère} COMPAGNIE DE TIR À L'ARC DE VANDŒUVRE

Siège social :
Parc des Sports
Rue de Gembloux
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

@ : archersvandoeuvre54@gmail.com
www.archersvandoeuvre.fr



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC

N° d'agrément : 06-54-084
Agrément Jeunesse et Sports : 54 S
613
Siret : 452 725 054 00012



A Vandœuvre-lès-Nancy, le 9 janvier 2026

Compte rendu de l'assemblée générale du 9 janvier 2026

La 1^{ère} compagnie de Tir à l'Arc de Vandœuvre-lès-Nancy représente 78 archers, 69 licenciés au club et 9 à l'extérieur. Pour le vote, seules les personnes de plus de 16 ans, licenciées au club, sont autorisées à voter, soit 56 personnes. 28 personnes sont présentes et 7 sont représentées. **Le quorum (14 personnes) est donc largement atteint**, conformément aux statuts du club (cf. liste d'émargement en annexe). L'Assemblée Générale peut officiellement délibérer.

Le conseil d'administration est représenté par :

Présidente : Abigaël PIRES,
Vice-Président(e) : Lucie MAUJEAN et Dominique SIATKA,
Trésorier : Patrick LICKEL,
Secrétaires : Jean-François PERRIER et Éric JOUBERT,
Entraîneurs : Jean-François PANELLA et Sylvestre BLANCHE.
Président d'honneur : Georges Camus

Rapporteur aux comptes : Marie-Hélène BRETEILLE.

Minutes de l'Assemblée Générale :

La présidente ouvre la séance à 18h40 par les salutations d'usage.

Elle rappelle l'ordre du jour :

- 1) Rapport moral 2024-2025 (A. Pires)
- 2) Bilan financier 2024-2025 (P. Lickel)
- 3) Rapport de la vérificatrice aux comptes (M.H. Breteille)
- 3) Budget prévisionnel 2025-2026 (P. Lickel)
- 5) Bilan sportif adultes 2024-2025 (JF Panella)
- 6) Bilan sportif jeunes 2024-2025 (S. Blanche)
- 7) Vote des quitus
- 8) Nomination des vérificateurs aux comptes
- 9) Appel à candidature au CA
- 9) Projets 2025-2026
- 10) Questions diverses

« J'espère que vous allez bien et que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année. J'espère également que vous avez fait de bons résultats et que vous avez atteint, cette année, vos objectifs personnels et sportifs.

Je tiens à remercier la présence de Mr CHAARI, adjoint délégué à l'économie au marché et au sport de la mairie de Vandoeuvre. La compagnie remercie chaleureusement la ville de Vandoeuvre pour l'aide apportée, tant sur le plan matériel avec la confection de 10 nouveaux chevalets, mais aussi par sa présence lors du dernier championnat de décembre 2025. Je remercie également Chloé APPREDERISSE, trésorière du CD54, pour sa présence ce soir parmi nous.

Je tiens à excuser Mr FRATH, président du CRTA, Monsieur DONATI, maire de Vandoeuvre, et Mr KLEIN, président de la métropole du Grand Nancy, qui n'ont pu se joindre à nous ce soir.

Je tiens également à remercier tous les membres du bureau, qui comme d'habitude, sont généreux, bienveillants et chaleureux. Ils sont toujours présents pour aider et écouter les membres de la compagnie. Ils se sont donnés beaucoup de mal pour la mise en place et le bon déroulement de la compétition régionale du 12 décembre dernier. Un grand merci à vous tous qui aidez au bon fonctionnement de la compagnie et qui mettez de la joie et de la gaieté tout au long de l'année ».

Ensuite, la présidente lit le message envoyé par le président du CRTA, M. FRATH :

« Madame la Présidente, je vous salue,

Je vous remercie pour votre invitation, la nouvelle équipe du CRTA Grand Est est en place depuis plus d'un an, et essaye de répondre positivement aux invitations d'Assemblées Générales dans la mesure du possible. J'avoue à titre personnel regretter ne pas être présent, qu'aucun membre de l'équipe puisse être disponible comme l'année dernière.

Je tiens à saluer le club qui a voulu fêter avec les clubs du Grand Est ses 50 d'existence à l'automne dernier, un bel âge qui augure un avenir radieux pour les 69 licenciés.

Je félicite l'ensemble des archers pour les différents résultats obtenus en 2025 où ils ont montré les couleurs du club, du département et du Grand Est. Résultats obtenus par l'accompagnement interne.

En tant que Président du CRTA Grand Est, je souhaite accroître les liens entre le CRTA, les CD et les clubs pour différents sujets afin que le tir à l'arc puisse continuer à grandir dans la Région et conserver la convivialité de notre sport.

L'équipe actuelle a déjà concrétisé certains projets comme une révision du Groupe Régional Jeune et Adulte mais aussi son ouverture à de potentiels archers Para, le lancement d'une Commission Disciplinaire pour protéger nos archers et la refonte des Ecoles de Tir à l'Arc Français - Régional (ETAF-R) pour être davantage à vos côtés pour entraîner les archers. D'autres projets vont émerger bien entendu pour notre discipline qui le mérite tant, notamment des choses qui devraient être annoncés à l'AG du 14 février et contribuer à distinguer notre Région vis à vis d'autres.

Pour rappel les dates de la saison pour les formations sont publiées, j'invite tous les archers intéressés à revenir vers nous en cas de besoin de détails supplémentaires.

Des plateaux techniques ouverts à tous sont disponibles et permettent d'aborder des sujets transversaux comme notamment le réglage de matériel.

L'ensemble du CRTA et moi-même restons à votre disposition et vous souhaitons une belle continuation.

Sportivement

MATTHIEU FRATH

Président du Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est »

.

1) Rapport moral 2024-2025 présenté par la Présidente Abigaël Pires.

Nous clôturons, avec cette assemblée générale, l'exercice 2024-2025 sur lequel nous allons revenir brièvement.

- **Licenciés** : Lors de l'exercice 2024-2025, 68 archers ont pris leur licence à Vandœuvre. La répartition par âge était la suivante : 4 U11, 4 U13, 3 U15, 2 U18, 2 U21, 25 S1, 12 S2 et 16 S3. Il y avait 24 femmes et 44 hommes. La répartition par type d'arc était de 3 arcs nus, 4 arcs à poulie et 61 arcs classiques. La compagnie a également accueilli 6 archers licenciés extérieurs. Cette année, nous avons 69 licenciés à Vandœuvre et nous accueillons 9 archers extérieurs.
- **AREMIG** : Le 8 Septembre 2024 s'est tenue la fête de l'AREMIG (Association pour la Recherche et les Etudes dans les Maladies Infantiles Grave). Merci à Jean-François Panella, Georges Camus, Sylvestre Blanche, Jean-François Perrier et Eric Joubert pour leur participation à la tenue d'un stand.
- **LORR'N RAID** : Le 15 Septembre 2024, Éric JOUBERT, Lucie MAUJEAN et Sylvestre BLANCHE ont participé au LORR'N Raid organisé par le Triathlon Nancy Lorraine. Ce raid multisport s'est déroulé à Pierre-la-Treiche et a rassemblé 187 sportifs.
- **Stages CRTA** : J. François PANELLA a participé à l'organisation de 4 stages CRTA qui se sont déroulés les dimanches, entre les mois de septembre 2024 et janvier 2025 au Gymnase Callot à Vandœuvre.
- **Trophées des Sports** : Le 16 Octobre 2024, la compagnie a été invitée au « Trophées des Sports de Vandœuvre » manifestation organisée par la mairie. 7 de nos archers ont été mis à l'honneur :
 - Pauline BRUNET,
 - Alicia IUNG,
 - Marie RIEGER,
 - Lucie MAUJEAN,
 - Romain SAVARIT
 - Ulysse SCHEFFER-HUBERT.
 - Quentin WETZ,
 - Georges CAMUS a également été mis à l'honneur en tant que président d'honneur.
- **Challenge Bernard Louis** : La compagnie a pu rencontrer les archers de Toul et de Neuves-Maisons. C'est l'occasion, pour les archers, de s'initier à la compétition dans un esprit de convivialité. La rencontre se déroule en une manche soit 10 volées de 3 flèches. Cette année, nous rencontrons les équipes de Nancy et de Varangéville. Notez bien les 2 dates à venir : Varangéville reçoit Vandœuvre le vendredi 13 février 2026 à 19h30 et Vandœuvre reçoit Nancy le mardi 17 mars 2026 à 19h00. Pensez à vous inscrire sur le tableau situé dans le bureau. Plus on sera nombreux, plus on aura de chances de gagner.
- **Prêt solidaire** : Au mois de Novembre 2024 nous avons fait un prêt solidaire en proposant notre salle, les mercredis, pour des jeunes gymnastes.
- **Notre concours** : Le 8 décembre 2024, le concours que nous organisons chaque année a été annulé pour cause de réfection du sol.
- **Concours FFSU** : Le concours FFSU (Fédération Française du Sport Universitaire) s'est déroulé le 12 décembre. 20 archers ont participé dont 4 de notre compagnie.
- **AG 2024** : Nous avons réalisé l'Assemblée Générale 2023-2024 le 10 janvier dernier et nous avons ensuite partagé, comme chaque année, dans un moment de convivialité, la galette des rois.
- **Tir du Roy** : Le Tir du Roy a été réalisé le 15 Juin 2024. Date où nous avons également fêter nos 50 ans en dégustant un magnifique gâteau d'anniversaire. Sylvestre, Samuel et Lison ont été les 3 vainqueurs.

- **Fête des Associations :** Jean-François PANELLA, Jean-François PERRIER, Dominique, Georges et Eric se sont rendus disponible pour participer à la Fête des Associations qui s'est tenue le 29 juin au parc Richard Pouille, sous une chaleur écrasante.
- **Site internet :** Je tiens à rappeler que le site internet est mis à jour régulièrement par notre secrétaire Jean-François PERRIER. Il est nécessaire de le consulter régulièrement pour avoir les dernières nouvelles du club, des compétitions, des rencontres CD54, les horaires d'ouvertures, etc... Mais aussi pour réserver les créneaux pour l'utilisation du terrain extérieur ou de la salle les mercredis.

Si vous avez quelconques problèmes avec le planning partagé, merci de venir nous voir afin que l'on puisse résoudre le problème dans les plus brefs délais.

- **Arbitre/entraîneur :** Comme mentionné l'an dernier et également souligné dans le courrier de Monsieur Frath, il serait bienvenu pour la compagnie que des membres s'inscrivent à la formation d'arbitre et éventuellement d'entraîneur, tout ne peut pas reposer sur notre seul arbitre, Dominique SIATKA, et nos entraîneurs J. François PANELLA et Sylvestre BLANCHE.

Pour rappel, si la compagnie n'a pas d'arbitre nous ne pourrions plus réaliser de compétitions et cela serait bien dommage !

- **Points finances et sportifs :** Je laisse la parole à notre trésorier, Patrick LICKEL pour le point financier puis à nos entraîneurs, J. François PANELLA et Sylvestre BLANCHE pour le point sportif.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année pour 2026, pleine de bonnes choses et surtout pleins de coupes et de médailles !

Mesdames et Messieurs, je vous remercie pour votre écoute et votre attention, bons entraînements et bons concours.

2) Rapport financier 2022-2023 présenté par le Trésorier Patrick Lickel.

Première compagnie de Tir à l'Arc de Vandoeuvre

AG du 09/01/26

	Compte de résultats 2022-23			Compte de résultats 2023-24			Compte de résultats 2024-25			Budget prévisionnel 2025-26		
	Recettes	Dépenses	Bilan	Recettes	Dépenses	Bilan	Recettes	Dépenses	Bilan	Recettes	Dépenses	Bilan
ASSURANCE		285,0 €	-285,0 €		310,0 €	-310,0 €		340,0 €	-340,0 €		366,0 €	-366,0 €
INS/DEP/CONCOURS	209,0 €	1 561,0 €	-1 352,0 €	825,0 €	3 498,0 €	-2 673,0 €	129,0 €	4 797,0 €	-4 668,0 €		4 950,0 €	-4 950,0 €
ANIMATION	405,0 €	1 125,0 €	-720,0 €	435,0 €	1 284,0 €	-849,0 €	555,0 €	1 592,0 €	-1 037,0 €	550,0 €	1 500,0 €	-950,0 €
SECRETARIAT, ADMIN.	6,0 €	546,0 €	-540,0 €	34,0 €	368,0 €	-334,0 €	9,0 €	352,0 €	-343,0 €	9,0 €	300,0 €	-291,0 €
PETIT MATERIEL		195,0 €	-195,0 €		288,0 €	-288,0 €		302,0 €	-302,0 €		300,0 €	-300,0 €
TENUES	650,0 €	714,0 €	-64,0 €	400,0 €	436,0 €	-36,0 €	84,0 €	990,0 €	-906,0 €	365,0 €	540,0 €	-175,0 €
ACCESSOIRES	3 123,0 €	2 114,0 €	1 009,0 €	2 916,0 €	3 219,0 €	-303,0 €	1 931,0 €	2 287,0 €	-356,0 €	2 000,0 €	2 284,0 €	-284,0 €
CIBLERIE		2 388,0 €	-2 388,0 €	1 500,0 €	3 554,0 €	-2 054,0 €	1 000,0 €	1 822,0 €	-822,0 €		2 000,0 €	-2 000,0 €
LICENCES	6 070,0 €	4 321,0 €	1 749,0 €	6 220,0 €	4 319,0 €	1 901,0 €	6 127,0 €	4 840,0 €	1 287,0 €	6 200,0 €	4 500,0 €	1 700,0 €
STAGES		82,0 €	-82,0 €	200,0 €	120,0 €	80,0 €	400,0 €	0,0 €	400,0 €			0,0 €
SUB VANDOEUVRE	2 000,0 €		2 000,0 €	2 000,0 €		2 000,0 €	3 000,0 €		3 000,0 €	2 500,0 €		2 500,0 €
Région, MGN, FDVA, ANS	1 800,0 €		1 800,0 €	900,0 €		900,0 €	2 394,0 €		2 394,0 €	2 900,0 €		2 900,0 €
CD54-CRTA-SPONSOR			0,0 €	150,0 €		150,0 €	500,0 €		500,0 €	730,0 €		730,0 €
CONCOURS	918,0 €	787,0 €	131,0 €	1 100,0 €	989,0 €	111,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	950,0 €	800,0 €	150,0 €
PROVISIONS	4 000,0 €	4 000,0 €	0,0 €	4 000,0 €	4 000,0 €	0,0 €	4 000,0 €	3 500,0 €	500,0 €	3 500,0 €	3 500,0 €	0,0 €
ServTech ...	2 800,0 €	2 800,0 €	0,0 €	3 000,0 €	3 000,0 €	0,0 €	3 000,0 €	3 000,0 €	0,0 €	10 000,0 €	10 000,0 €	0,0 €
BENEVOLLES	20 000,0 €	20 000,0 €	0,0 €	22 000,0 €	22 000,0 €	0,0 €	22 000,0 €	22 000,0 €	0,0 €	22 000,0 €	22 000,0 €	0,0 €
RELIQUATS	2 671,0 €		2 671,0 €	3 734,0 €		3 734,0 €	2 029,0 €		2 029,0 €	1 336,0 €		1 336,0 €
TOTAL	44 652 €	40 918 €	3 734,0 €	49 414,0 €	47 385,0 €	2 029,0 €	47 158,0 €	45 822,0 €	1 336,0 €	53 040,0 €	53 040,0 €	0,0 €

Celui-ci explique, dans son rapport, les différents points de dépenses et de recettes.

Dans la ligne concours, les dépenses ont beaucoup augmentées, suite aux performances des archers participants à des compétitions régionales et nationales (D2).

La ligne animation correspond aux frais engagés pour le Tir du Roy, l'AG, le repas du club, ...

La ligne accessoires correspond aux arcs, kits débutants, flèches, ...

La ligne ciblerie correspond aux stramits, mousses, cibles, ...

3) Rapport de la vérificatrice aux comptes :

A la suite de cette présentation, Marie-Hélène BRETEILLE, vérificatrice aux comptes, fait état qu'elle a procédé à la vérification de ceux-ci et n'a noté aucune anomalie. Son compte rendu écrit, lu après la présentation des comptes, est joint au procès-verbal de l'AG.

4) Bilan prévisionnel 2025-2026 :

Le budget prévisionnel 2025-2026 est ensuite présenté par Patrick Lickel.

La parole est donnée à la salle pour avis et commentaires. Aucune question n'est posée sur ces rapports.

5) Bilan sportif adulte présenté par l'entraîneur Jean-François Panella :

a) SAISON SALLE

Les archers ont représenté la Compagnie à 22 reprises lors des concours salle et ont été récompensés à plusieurs reprises totalisant : 14 or, 8 argent et 7 bronze

Lors du Championnat Départemental Jeunes et Adultes qui s'est déroulé à Toul, cinq archers du club se démarquent :

- MAUJEAN Lucie termine 1^{ère} et devient championne départementale 2025 dans la catégorie U21 femme arc à poulie,
- IUNG Alicia termine 2^{ème} et devient vice-championne départementale 2025 dans la catégorie S1 femme arc classique,
- ESPINOSA Solène devient vice-championne départementale 2025 dans la catégorie U21 femme arc classique,
- RIEGER Marie en S1 femme arc classique et Larchey-Wendling Dominique en S2 homme arc classique seront sur la 3^{ème} marche du podium.

Lors du Championnat Régional Jeunes et Adultes, qui s'est déroulé à Saint-Julien-les-Villas (Dép de l'Aube Région Grand Est), deux archères du club monteront sur le podium :

- MAUJEAN Lucie termine 2^{ème} et devient vice-championne régionale 2025 catégorie U21 femme arc à poulie,
- IUNG Alicia termine 2^{ème} et devient vice-championne régionale 2025 catégorie S1 femme arc classique.

Lors du championnat inter académique FFSU, que nous organisons depuis 10 ans, quatre archères de notre club décrochent une qualification au Championnat de France FFSU qui s'est déroulé à OLHAIN (Hauts de France, Pas-de-Calais). Elles termineront sur le podium à la 3^{ème} place en tir par équipe.

b) SAISON EXTERIEUR

Le Tir à l'Arc Extérieur (TAE) se décline sur deux formats :

TAE N : Tir à l'Arc Extérieur National avec des distances allant, par rapport aux catégories, de 20m à 50m,

TAE I : Tir à l'Arc Extérieur International avec des distances allant, par rapport aux catégories, de 30m à 70m.

Les archers ont représenté la Compagnie à 13 reprises dans les concours Départementaux, Régionaux, Nationaux et tir Campagne. Ils ont été récompensés à plusieurs reprises totalisant : 9 or, 8 argent et 6 bronze.

Lors du Championnat Régional TAE N du Grand Est, qui s'est déroulé à Marly, une archère se démarque : BRUNET Pauline termine championne régionale TAE N dans la catégorie S1 femme arc classique.

Lors du Championnat Régional TAE I du Grand Est, qui s'est déroulé à Waldeck (Mulhouse), avec duel, trois archers se démarquent : IUNG Alicia termine 1^{ère} et devient championne régionale TAEI dans la catégorie S1 femme arc classique, BRUNET Pauline 2^{ème} sera vice-championne régionale TAEI dans la catégorie S1 femme arc classique, BRANDON Kevin termine 3^{ème} dans la catégorie S1 homme arc classique.

Cette année la Compagnie a engagé une équipe masculine en Division Régionale Excellence et une équipe féminine en Division Nationale appelée D2.

Équipe masculine : SAVARIT Romain, BRANDON Kevin et LARCHEY-WENDLING Dominique
Équipe féminine : BRUNET Pauline, IUNG Alicia, RIEGER Marie et ESPINOSA Solène

Déroulement de la DRE/D2

Les équipes régionales se rencontrent sur trois manches dans tout le secteur du Grand Est (Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine).

Pour la D2, les équipes en National se rencontrent dans un secteur plus vaste (Lyon, Paris et Troyes).

A l'issue de chaque manche, elles doivent effectuer un tir de qualification (72 flèches) en individuel qui permet de réaliser un classement, suivi de duel en équipe. La 1^{er} équipe a 3 points bonus, la 2^{ème} 2 points et la 3^{ème} 1 point.

Un duel gagné fait remporter à l'équipe 2 points. Le maximum de points que peut cumuler une équipe par rencontre est de 9 points. Après chaque rencontre un classement provisoire est mis en place.

A l'issue des 3 manches les points de chaque équipe sont cumulés et donnent le classement final

Les équipes gagnantes iront défendre la région sur la finale des Divisions Régionales et Nationales qui se déroulera à Brienon sur Armançon.

Notre équipe féminine en D2, à l'issue des 3 manches, se classe 6^{ème} et nous maintenons l'équipe en D2
Notre équipe masculine termine 4^{ème} de la Région Grand Est.

La saison a été très bonne dans l'ensemble au niveau Départemental et Régional avec une championne et deux vice-championnes départementales salle dans la catégorie Jeunes et Adultes, une vice-championne régionale salle dans la catégorie Jeunes, une championne départementale en TAE N dans la catégorie Adultes, une championne et une vice-championne régionale en TAE I.

Pour atteindre les quotas et pouvoir espérer se qualifier à des Championnats (Grand Est, France), cela demande aux archers une grande exigence et une grande rigueur. Nous ne pouvons que les féliciter.

Pour pouvoir atteindre ce niveau, les archers compétiteurs et ceux qui souhaiteraient les rejoindre doivent se rapprocher d'un entraîneur afin qu'ensemble, ils puissent cibler leurs attentes, leurs motivations et leurs objectifs.

Actuellement nous avons au sein du club un petit groupe d'archers compétiteurs qui représente le club via les médias et les journaux, qui font connaître le club et nous permettent d'obtenir quelques subventions et je les remercie pour leur investissement.

Les objectifs que j'avais fixé lors de l'AG en 2024 ont été atteints.

Le nouvel objectif pour cette année 2025-2026 sera de recomposer une équipe masculine pour la Division Régionale. Je suis prêt à vous venir en aide, dans votre saison sportive, pour vous faire atteindre ou vous rapprocher des minimas pour les qualifications Régionales et Nationales.

Merci de votre attention.

6) Bilan sportif jeune présenté par l'entraîneur Sylvestre Blanche.

Effectifs jeunes : 13 archers dont 8 nouveaux

6 filles - 7 garçons

Je voudrais remercier les archers débutants de leur implication lors des séances. Même lors des séances dehors en hiver (lorsque la salle est louée par les écoles d'étudiants)

Je voudrais remercier également Eric pour sa présence lors des premières séances et Michel pour sa présence et son aide qu'il consacre aux anciens archers.

Le club met à disposition le matériel débutant environ 1 mois. Ensuite, les archers reçoivent leur KIT (Carquois, Flèches, Protections de bras et Palettes). Cette année les commandes ont tardé car il a fallu récupérer les chèques avant de pouvoir passer la commande. Pour l'année 2025-2026, nous avons demandé les chèques en même temps que la licence pour gagner du temps.

Petit rappel : l'inscription définitive et la prise de licence des débutants est validée seulement au bout de 4 séances d'essais, seulement si l'archer pratique le tir à l'arc de façon sécuritaire pour lui et les autres et si son comportement ne dérange pas les autres.

Nous demandons aux archers qu'ils respectent le matériel.

Les séances sont rythmées par un échauffement (Style circuit training), des tirs sur pailles et ensuite soit des cibles de jeux ou des blasons de compétitions.

Il est prévu un passage de plumes ou de flèches 1 fois par mois.

Catherine a quitté le groupe au bout de 2 mois. Sa maman m'a envoyé un message pour excuser Catherine car elle ne souhaitait pas prolonger l'activité car elle n'aime pas la situation de difficulté ou d'échec mais que l'organisation des séances était de très bonne qualité.

Bien que l'arc de Noélia n'était pas très puissant, elle s'est plaint de douleurs à un bras. Elle a ensuite utilisé un arc plus faible et je lui ai préconisé de voir un docteur lors des vacances de Noël et de prendre un peu de repos. Elle n'est plus revenue en janvier. Son père m'a dit qu'elle avait mal avant les séances de tir à l'arc. Nous lui avons envoyé un mail de bon rétablissement et nous espérons la revoir très vite.

Progression des distinctions fédérales.

Plume Noire : Nathan et Charlie

Plume Bleue : Lison et Milo

Plume Rouge : Lucie

Plume jaune : Martin

Flèche Blanche : Jules

Flèche Noire : Simon

Flèche Noire : Héloïse

Flèche Noire : Samuel

Flèche bleue : Hugo

Bravo à tous pour leur progression

Résultats en compétitions

OBJECTIF : Se familiariser à la compétition.

Lors de la 1ère compétition « spéciale jeune » de Nancy, les 3 archers présents ont remporté une médaille dans leur catégorie.

	Lison U11	Simon U11	Martin U13	Hugo U15	Samuel U15
<i>Saison Salle</i>					
Nancy 11/ 11/2024	2è	1er	3ème		
Montigny Les Metz 07/12/24				2ème	
St Nicolas de Port 15 /12/2024	1ère		4ème	2ème	4ème
Ars /Moselle 04/01/2025				1er	3ème
Einville aux jardins 11/01/2025	1ère	3ème			2ème
<i>Saison Extérieure</i>					
Seichamps 03/05/2025				1er	
Dieuze 07/06/2025				1er	
Thaon les Vosges				1er	



Challenge inter-clubs : TOUL mars 2025.
Héloïse, Samuel et Hugo (3ème)

Tir du Roy 2025

Lison et Samuel remportent le tir du Roy 2025 à 20 et 30 mètres.



J'aimerais attirer l'attention de tous les archers du club concernant le manque d'encadrement d'animateurs, d'entraîneurs et d'arbitres.

En effet, les jeunes débutants et adultes, une fois la période d'initiation prévue pendant 1 an se retrouvent vite seuls.

Jean-François donne beaucoup de son temps pour les débutants adultes et les compétiteurs tant individuels que par équipe.

Il faudrait des volontaires pour se former.

Lorsqu'il y a plusieurs personnes, nous pouvons gérer une alternance d'encadrement pour les séances. 30 à 40 à l'année.

J'ai aussi une vie de famille et le Tir à l'arc doit rester aussi une passion.

Il existe des formations pour :

Aide entraîneur

Animateur

Entraîneur

Jeune arbitre

Arbitre

Je vous remercie par avance

7) Vote du quitus moral et du quitus financier pour l'exercice 2024-2025.

Aucune voix contre, aucune abstention :

Le rapport moral et le rapport financier sont votés à l'unanimité.

8) Elections des commissaires aux comptes pour l'exercice 2025-2026.

Mesdames Marie-Hélène Breteille et Axelle Cartailier se proposent. Un vote à main levée est effectué.

Aucune voix contre, aucune abstention :

Elles sont élues à l'unanimité.

9) Appel à candidature pour le CA.

Suite à la proposition de Monsieur Xavier PHULPIN de se présenter au CA, Monsieur JF PERRIER, secrétaire, fait appel à candidature, auprès des membres présents, pour venir participer au CA.

Aucune personne ne se présente. La candidature de M. PHULPIN est soumise au vote.

Aucune voix contre, aucune abstention :

Il est élu à l'unanimité.

10) Projets 2025-2026.

Les actions réalisées en 2024-2025 seront reconduites cette année 2025-2026 :

- Participation à l'Arémig
- Concours FFSU
- Participation au Challenge Bernard Louis
- Concours régional de décembre
- Repas du club
- Tir du ROY
- Participation à la fête des associations de la ville de Vandoeuvre.

Cette année, au niveau du terrain extérieur, suite aux promesses de la métropole, une deuxième cible à 70m devrait être installée.

11) Questions diverses.

La présidente, Abigaël PIRES, demande aux membres présents de s'inscrire à des formations aux gestes d'urgence. Cette formation est importante aussi bien pour soi-même en cas d'urgences dans sa famille ou près de ses proches, mais aussi sur les terrains de Tir à l'Arc où certains problèmes médicaux peuvent survenir. Cette formation dure en général 2 demi-journées et permet entre autres de savoir manipuler un défibrillateur, mettre en position de sécurité, effectuer des manœuvres comme celle de Heimlich (expulsion d'un corps étranger dans la gorge ou la trachée) Dans beaucoup de pays, cette formation est obligatoire pour toute la population. Si certaines personnes ont déjà eu cette formation dans leur entreprise ou ailleurs, qu'elles se fassent connaître auprès des membres du CA.

Avant de clore cette AG, Monsieur CHAARI prend la parole pour remercier les organisateurs et les membres du CA pour la qualité de leur travail et les résultats obtenus par la Compagnie de Tir à l'Arc de Vandoeuvre.

Madame APPREDERISSE, trésorière du CD54, nous remercie et confirme l'importance de réaliser des formations comme aide-entraîneur, entraîneur, arbitre, ...

Le CD54 est là pour aider les licenciés désirant se former et les guider dans les démarches en réalisant des stages de formation, ...

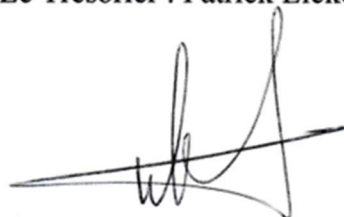
Que tous les membres de la compagnie n'hésitent pas à se rapprocher du CD54 s'ils le souhaitent.

La séance se termine à 20h15 par un pot de l'amitié et le partage des galettes des rois.

La Présidente : Abigaël Pires



Le Trésorier : Patrick Lickel



Le Secrétaire général : Jean-François



Le Secrétaire Adjoint : Eric Joubert

